

Santé au travail en Bretagne

Caractéristiques socio-économiques

En 2017, selon les données du recensement de la population de l'Insee, la Bretagne compte près de 1,5 millions d'actifs âgés de 15 à 64 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs), soit 73,5 % de la population des 15-64 ans en augmentation par rapport à 2012. Cette proportion et cette tendance sont similaires à celles observées en France.

En Bretagne comme en métropole, les taux d'activité féminins restent inférieurs à ceux des hommes (- 3,6 % en région et - 5,7 % en métropole). Parallèlement, si le taux d'activité des 15-24 ans est légèrement inférieur à la moyenne nationale (- 1,1 %), l'écart concernant celui des seniors est plus marqué (- 4,5 %).

Comparés à la France métropolitaine, les agriculteurs exploitants et les ouvriers bretons sont surreprésentés (respectivement + 1,1 % et + 3,2 %). À l'inverse, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est sous-représentée (- 3,9 %).

Emploi

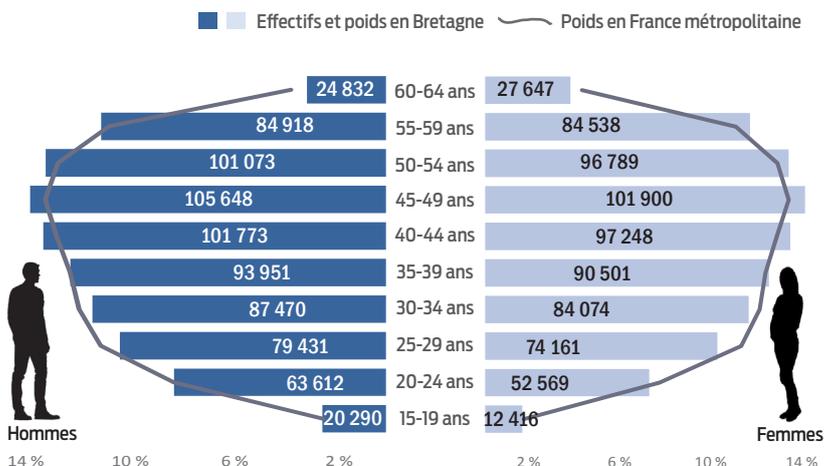
Parmi les actifs bretons, plus d'1,3 millions ont un emploi (64,8 % contre 64,2 % en métropole) et près de 175 600 sont, au sens du recensement, au chômage (8,7 % contre 9,9 %). Parmi les actifs ayant un emploi, 85,9 % sont salariés et 16,4% exercent à temps partiel, part un peu plus élevée qu'en métropole (15,3 %).

Sur l'ensemble des emplois salariés en Bretagne, deux secteurs d'activités sont majoritaires : l'administration publique, enseignement, santé et action sociale d'une part, le commerce, transport et services divers d'autre part. Ils concentrent respectivement 34 et 42 % des emplois. L'industrie en regroupe pour sa part 15 %, la construction 6 % et l'agriculture 2 %.

La Bretagne compte un peu plus d'emplois salariés que la métropole dans l'agriculture, dans l'industrie ainsi que dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale. À l'inverse, le secteur du commerce, transport et services divers compte un peu moins d'emplois salariés.

Dans l'ensemble de la région, l'essentiel des établissements (87,2 %) comptent moins de 50 salariés. Ceux-ci regroupent près d'un salarié sur deux (45,8 %). Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche ainsi que celui de la construction sont les deux secteurs qui comptent la part la plus importante de salariés qui travaillent dans un établissement de moins de 50 salariés (respectivement 83,6 % et 81,9 %).

Pyramide des âges de la population active de 15-64 ans en 2017



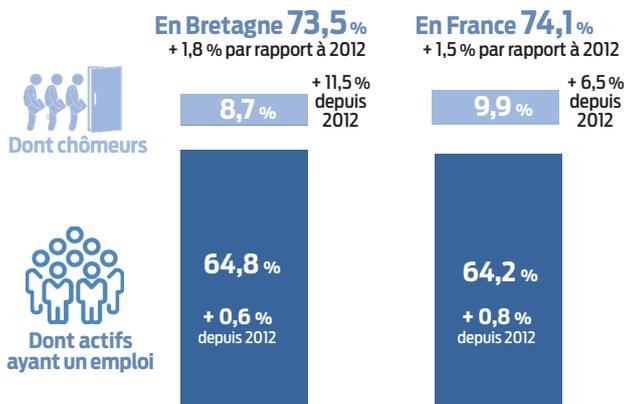
Source : Insee RP 2017, exploitation ORS Bretagne.

Démographie et emploi	Bretagne	France métro.
Nombre d'habitants en 2017	3 318 904	64 639 133
Densité (hab/km ²)	122	119
Population active de 15-64 ans		
Nombre total	1 484 817	29 885 791
dont chômeurs	175 588	4 002 352
dont actifs ayant un emploi	1 309 092	25 881 451
Taux d'activité en %	73,5	74,1
Hommes	75,3	77,0
Femmes	71,7	71,3
15-24 ans	39,4	40,5
25-54 ans	92,5	90,7
55-64 ans	50,9	55,4
Emploi		
Nombre total	1 309 091	25 825 954
dont emplois salariés en %	85,9	86,8
dont temps partiel en %	16,4	15,3
dont féminins en %	43,3	48,2
Taux d'emploi des 15-64 ans en %	64,8	64,2
Hommes	66,8	67,1
Femmes	62,8	61,3
15-24 ans	29,5	29,2
25-54 ans	82,8	79,8
55-64 ans	45,7	49,4
Actifs ayant un emploi selon la CSP en %	100	100
Agriculteurs, exploitants	2,7	1,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,9	6,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,3	18,2
Professions intermédiaires	25,6	26,0
Employés	27,4	27,6
Ouvriers	23,1	19,9
Intérim		
Nombre de personnes placées par une agence d'intérim	28 286	487 974
Part de l'intérim en %	2,1	1,9

Source : Insee RP 2017, exploitation ORS Bretagne.

Santé au travail en Bretagne

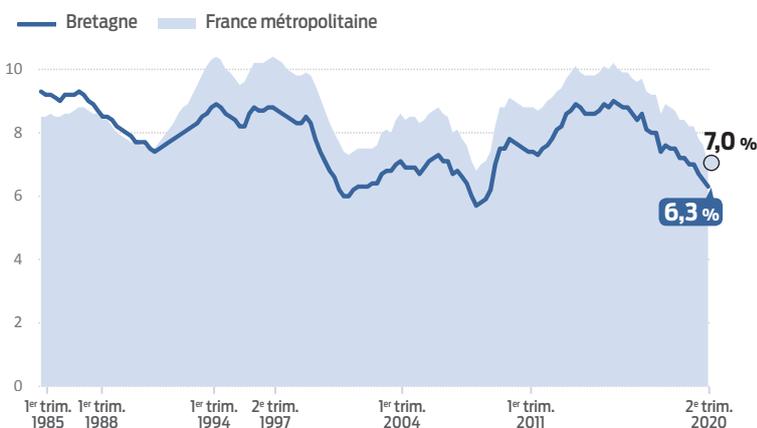
La population active en 2017 et son évolution depuis 2012



Source : Insee - RP 2012 et 2017, exploitation ORS Bretagne.

Taux de chômage

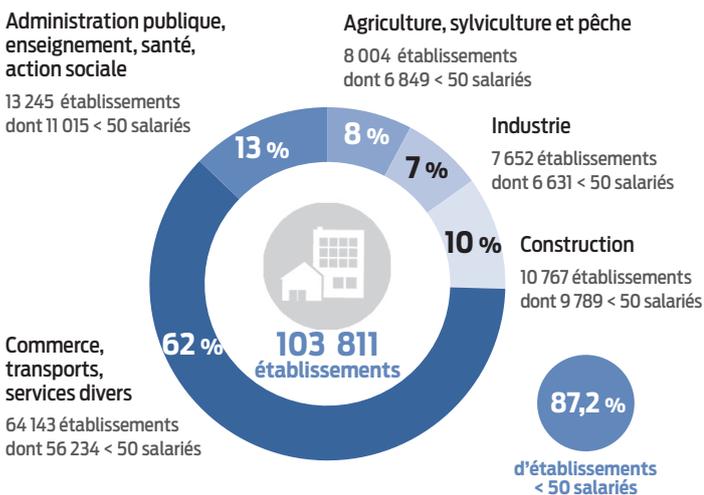
Évolution en moyenne trimestrielle depuis 1985 (%)



Source : Insee - Taux de chômage localisés au sens du BIT, exploitation ORS Bretagne.

Les secteurs d'activité fin 2017*

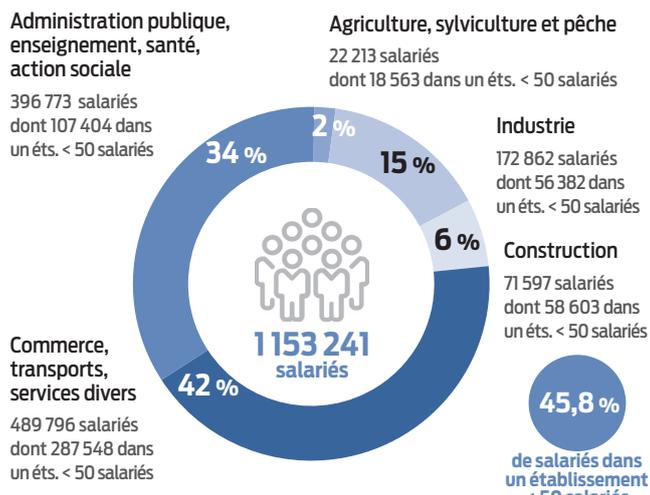
Les établissements



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) fin 2017, exploitation ORS Bretagne. *Le dispositif Flores a succédé au dispositif Clap, dont le dernier millésime utilisé dans l'édition 2018 de la précédente fiche chiffres-clés, décrivait l'année 2015. Les données des deux dispositifs ne sont pas comparables, et ne peuvent donc pas être comparées ni faire l'objet d'analyses en termes d'évolution.

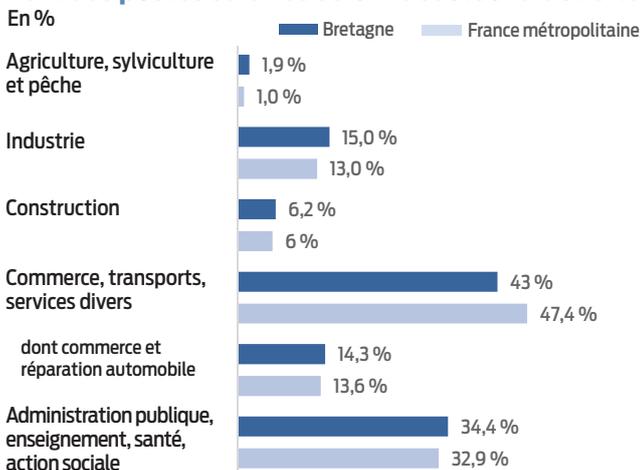
Les salariés



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) fin 2017, exploitation ORS Bretagne. *Le dispositif Flores a succédé au dispositif Clap, dont le dernier millésime utilisé dans l'édition 2018 de la précédente fiche chiffres-clés, décrivait l'année 2015. Les données des deux dispositifs ne sont pas comparables, et ne peuvent donc pas être comparées ni faire l'objet d'analyses en termes d'évolution.

Part des postes salariés selon le secteur d'activité



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) fin 2017, exploitation ORS Bretagne.

Définitions

Taux d'activité : le taux d'activité au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi + chômeurs) à l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Communément on se limite à la population en âge de travailler (généralement définie par les personnes âgées de 15 à 64 ans).

Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : c'est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : être sans emploi durant la semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.